

# Bachelier en Publicité option : médias contemporains

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : [pub.mons@helha.be](mailto:pub.mons@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 19 Dessin 2                                             |                                                                                                                                                                                                                          |                             |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------|
| Code                                                       | ARPB2B19DESS                                                                                                                                                                                                             | Caractère                   | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                       | Quadrimestre(s)             | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 4 C                                                                                                                                                                                                                      | Volume horaire              | 48 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Véronique PRZYBYSZEWSKI</b> ( <a href="mailto:veronique.przybyszewski@helha.be">veronique.przybyszewski@helha.be</a> )<br><b>Merry VIERSAC</b> ( <a href="mailto:merry.viersac@helha.be">merry.viersac@helha.be</a> ) |                             |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                                                                                                                                          | 40                          |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      |                                                                                                                                                                                                                          | bachelier / niveau 6 du CFC |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                                                                                                                                          | Français                    |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à sensibiliser l'étudiant au dessin, par une éducation de l'oeil et l'apprentissage de différentes techniques graphiques adaptées au publicitaire.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**
  - Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit
  - 1.1.5 Acquérir et développer son esprit critique
- Compétence 2 **Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués**
  - Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques
  - 2.1.1 Enrichir sa culture artistique, s'informer des nouvelles tendances pour élargir son champ de créativité
  - 2.1.4 Développer sa sensibilité et son sens esthétique
- Compétence 3 **Compétences spécifiques**
  - Sous Compétence 3.1 Maîtriser le graphisme dans ses technique imposées par la profession
  - 3.1.1 Gérer en tant que concepteur l'image sous toutes ses formes
  - 3.1.2 Concevoir une composition graphique lisible et équilibrée

### Acquis d'apprentissage visés

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable :

- ☐ d'identifier les éléments importants à mettre en valeur sans se perdre dans les détails inutiles.
- de simplifier judicieusement et de manière explicite les éléments proposés.
- d'analyser les valeurs d'ombres et de lumières pour traduire le volume d'objets divers, de personnages ... dans un temps donné.
- ☐ de restituer graphiquement la réalité avec sensibilité et personnalité.
- ☐ d'acquérir une rapidité d'exécution.
- de s'adapter aux formats proposés.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

|               |          |            |
|---------------|----------|------------|
| ARPB2B19DESSA | Dessin 1 | 24 h / 2 C |
| ARPB2B19DESSB | Layout 1 | 24 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|               |          |    |
|---------------|----------|----|
| ARPB2B19DESSA | Dessin 1 | 20 |
| ARPB2B19DESSB | Layout 1 | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

En cas de deuxième session, la note du travail journalier reste acquise. Seule la note réservée pour l'atelier est concernée.

La présence au cours est obligatoire.

Si un étudiant obtient moins de 8/20 à une activité d'apprentissage de l'UE, cette note devient celle de l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

# Bachelier en Publicité option : médias contemporains

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : [pub.mons@helha.be](mailto:pub.mons@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Dessin 1                                                   |                                                                                                                           |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 2_ARPB2B19DESSA                                                                                                           | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                        | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                                                       | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Véronique PRZYBYSZEWSKI</b> ( <a href="mailto:veronique.przybyszewski@helha.be">veronique.przybyszewski@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                                           | 20              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                                           | Français        |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours vise à **éduquer le regard de l'étudiant**, qu'il puisse traduire en graphisme les perspectives visuelles, qu'il puisse saisir les justes proportions d'un modèle (personnage, animal, objets espace,...), ses lignes directrices, son mouvement d'ensemble, qu'il puisse percevoir les raccourcis, les jeux d'ombre et de lumière dans la restitution du volume, dans ses créations, dans ses retouches d'images.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable :

- ☐ d'évaluer les justes proportions d'un modèle, ses lignes directrices, son mouvement d'ensemble.
- de percevoir et transposer les raccourcis occasionnés lors de certaines poses du modèle.
- ☐ d'identifier les éléments importants à mettre en valeur sans se perdre dans les détails inutiles.
- ☐ d'analyser les valeurs d'ombres et de lumières pour traduire le volume d'objets divers, de personnages ... dans un temps donné.
- de restituer graphiquement la réalité avec sensibilité et personnalité.
- ☐ d'acquérir une rapidité d'exécution.
- de s'adapter aux formats imposés.
- de gérer son temps de travail.
- de libérer son geste en utilisant des techniques directes (marqueurs, bic).

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Reprise de la prise de mesures et utilisation de repères, lignes d'aplomb et de niveaux pour structurer tant le personnage que les objets dans l'espace (lien avec le cours de première année).

Croquis rapides pour déboucher sur le rough.

Etude du personnage dans différentes attitudes.

Travail sur le contour pur.

Etude de la lumière et des ombres. Travail en collaboration avec d'autres cours (layout, infographie..).

### Démarches d'apprentissage

Atelier – exercices pratiques et variés utilisant principalement des techniques directes telles les marqueurs et les bics.

et quelques expérimentations /approche du dessin via des techniques fluides.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Après six semaines, l'étudiant reçoit une première estimation sur le travail réalisé jusque-là.

Evaluation formative, à titre indicatif en vue d'être améliorée par son implication, son application au cours.  
Des critiques par rapport aux objectifs fixés lors des séances seront faites au cours régulièrement.

### Ouvrages de référence

Bodson, B. (1991). Les clés du dessin. Ulisséditions.

Edwards, B. (2004). Dessiner grâce au cerveau droit. Pierre Mardaga.

Martin, J. (2003). L'art du croquis. Maxi-Livres.

Parramon, JM. (2000). Comment dessiner en perspective. Dessin et Tolra.

Bammes, G. (1991). L'étude du corps humain. Paris : Dessin et Tolra

### Supports

Exemples, photocopies de référence.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

**L'évaluation se fera uniquement sur base des travaux réalisés en classe.**

### Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |   | Q3        |    |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | % | Modalités | %  |
| production journalière | Evc       | 60 |           |   |           |    |
| Période d'évaluation   | Exp       | 40 |           |   | Exp       | 40 |

Evc = Évaluation continue, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

**La présence au cours est obligatoire.**

**Pendant le quadrimestre, le non respect des dates de remise entraînera un retrait de 3 points sur 20 par jour de retard.**

**La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 2 périodes.**

**Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019

Catégorie Arts appliqués

# Bachelier en Publicité option : médias contemporains

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : [pub.mons@helha.be](mailto:pub.mons@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Layout 1                                                   |                                                                                              |                 |             |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 2_ARPB2B19DESSB                                                                              | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                           | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                          | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Merry VIER SAC</b> ( <a href="mailto:merry.viersac@helha.be">merry.viersac@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                              | 20              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                              | Français        |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours de layout/rough s'inscrit dans le prolongement des cours de dessin.

**Création de visuels simplifiés, percutants, "séduisants", personnels, qui communiquent une idée**

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- ☐ Maîtriser les impératifs de la technique du rough
- ☐ Exprimer ses idées créatives à travers un dessin
- ☐ Comprendre l'intérêt d'exprimer ses idées par le dessin

Gérer son temps de travail

Acquérir un esprit d'initiative

Développer son sens critique et auto-critique par rapport aux visuels réalisés

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Exercices portant sur quatre valeurs fondamentales :

- ☐ La simplicité
- ☐ L'observation
- ☐ La rapidité
- ☐ L'exagération

### Démarches d'apprentissage

Atelier, exercices pratiques

### Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

### Ouvrages de référence

Croquis au marqueur, Eyrolles

Pinsker S..Style : les secrets du dessin de mode, Fleurus

Le Rough, Pierre Pochet

Koos Eissen et Roselien Steur-éditions Eyrolles (2012). Le dessin pour les designers produit

Manuela Brambatti -éditions Promopress (2017) Le dessin de mode professionnel

## Supports

Note de cours.

Exemples.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Seuls les exercices réalisés lors des cours seront évalués.

### Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |   | Q3        |    |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | % | Modalités | %  |
| production journalière | Trv       | 60 |           |   |           |    |
| Période d'évaluation   | Trv       | 40 |           |   | Trv       | 40 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

**La présence au cours est indispensable.**

**Pendant le quadrimestre, le non respect des dates de remise entraînera un retrait de 3 points sur 20 par jour de retard.**

**La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 2 périodes.**

**Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).